

L'HONORAIRE DE L'AVOCAT DANS TOUS SES ÉTATS



Public concerné

Avocats et juristes

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

3 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

245 € HT / 294 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Patrick Lingibé

Vice-Président de la Conférence des Bâtonniers de France et Président de la Délégation outre-mer

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Comprendre les fondements juridiques de l'honoraire de l'avocat
- Maîtriser les principes clés régissant les contrats d'honoraires
- Connaître les obligations d'information et de transparence de l'avocat
- Appliquer les principes du droit communautaire à la pratique de l'honoraire de l'avocat

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, d'exercices et de cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

- > Séquence 1 : Quelle relation avocat-client ?
- > Séquence 2 : La convention d'honoraires face aux exigences de clarté ?
- > Séquence 3 : Les honoraires des mineurs : des exigences à connaître ?
- > Séquence 4 : Quel impact de la nouvelle procédure disciplinaire dans le contentieux de l'honoraire ?

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

L'HONORAIRE DE L'AVOCAT DANS TOUS SES ÉTATS

Inscription

Inscription effective après :

- validation des prérequis
- réception de la convention signée
- paiement du prix de la formation

Inscription requise 5 jours ouvrés avant formation.

Support pédagogique

- Powerpoint
- Support d'environ 100 pages avec toutes les références remis aux participants

Contrôle des connaissances et évaluation des acquis

- Questions
- Echanges en cours de formation
- QCM en fin de formation

Attestation de fin de formation

Après contrôle de présence et émargement, le participant recevra :

- Attestation de fin de formation
- Attestation FIF-PL (le cas échéant)

Organisme de formation certifié Qualiopi

- Gage de confiance et qualité
- prise en charge possible (FIF-PL/OPCO)

Annulation

- 5 jours ouvrés avant formation
- à défaut, toutes sommes versées restent dues



Intervenant

Patrick Lingibé

Vice-Président de la Conférence des Bâtonniers de France et Président de la Délégation outre-mer

Monsieur Lingibé, avocat chevronné, a débuté en 1996 après son diplôme de droit. Spécialisé en droit public, il a été bâtonnier du barreau de la Guyane en 2008-2009 et 2020-2021. Son engagement et ses qualifications témoignent de sa passion pour la profession. Aujourd'hui, il offre des services juridiques de qualité.

Déroulé de la formation

5 mn Accueil des participants par le référent pédagogique (Juri'Learn)
Présentation de la formation et du formateur

5 mn Prise de parole du formateur, début de la formation.
"Tour de table" des participants, interrogation sur les attentes et besoins.

30mn Séquence 1 : Relation avocat-client

5 mn Pause

40mn Séquence 2 : La convention d'honoraires

5 mn Pause

40mn Séquence 3 : Les honoraires des mineurs

5 mn Pause

40mn Séquence 4 : L'impact de la nouvelle procédure disciplinaire dans le contentieux de l'honoraire

5 mn "Tour de table" des participants pour évaluer la satisfaction
Clôture de la formation

Durée totale de la formation : 3H

